

FICHE D'INSCRIPTION 2026-2027

Cours de Théâtre - Compagnie Les Faux Menteurs

Nom de l'élève Prénom.....

Date de naissance

Représentant légal (obligatoire pour les adhérents mineurs) :

Nom Prénom.....

Adresse.....

Tél. portable A ____/____/____/____/____ Tél. portable B ____/____/____/____/____

Email :@.....

COURS SUIVIS

Les cours débutent le samedi 3 octobre et se terminent en juin. Engagement sur le reste de l'année à partir de Janvier. Pas de cours pendant les vacances scolaires. Cours d'essai gratuits les samedis 3 et 10 Octobre.

Choix du groupe : ☐ 7-11 ans / 10h00 – 11h15
☐ 12-15 ans / 11h30 – 13h00

RÈGLEMENT

*Toute période entamée est due. Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre de :
La Compagnie Les Faux Menteurs.*

7-11 ans : ☐ En 1 versement de 220€ + 10€ de frais d'inscription
☐ En 3 versements de 80€ + 10€ de frais d'inscription

12-15 ans : ☐ En 1 versement de 265€ + 10€ de frais d'inscription
☐ En 3 versements de 95€ + 10€ de frais d'inscription

AUTORISATION / DIFFUSION D'IMAGE

Le représentant légal de l'élève l'autorise à pratiquer l'activité théâtrale et déclare :

☐ Autoriser la prise de vue et la diffusion de l'image de l'élève

A..... SIGNATURE (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Le.....

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 – Engagement :

Effectuer une inscription confirme l'engagement et l'acceptation du Règlement Intérieur.
ASSIDUITÉ et PONCTUALITÉ sont de rigueur.

Article 2 – Horaire :

Arrivée des élèves 5 minutes avant le commencement de leur cours.

Article 3 – Tenue :

Une tenue confortable et propice aux mouvements est vivement conseillée.

Article 4 – Recommandé :

Jeter son chewing-gum avant le cours.

Mettre son portable sur silencieux et dans une boîte prévue à cet effet en début de cours.

Apporter une bouteille ou une gourde d'eau.

Silence et concentration pendant les cours.

Respecter les personnes et les locaux.

Afin de permettre aux élèves de s'exprimer sans être distraits ni intimidés, les parents ne sont pas autorisés à regarder les cours.

Ne pas prendre des objets de valeurs, l'association déclinant toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

Article 5 – Modalités de paiements :

Les tarifs s'échelonnent ainsi selon le groupe et le mode de paiement choisi :

Pour les 7-11 ans :

- En 1 versement de 220€ + 10€ de frais d'inscription
- En 3 versements de 80€ + 10€ de frais d'inscription

Pour les 12-15 ans :

- En 1 versement de 265€ + 10€ de frais d'inscription
- En 3 versements de 95€ + 10€ de frais d'inscription

Les tarifs des cours prennent en compte la fermeture pendant les jours fériés et les vacances scolaires. Tout forfait entamé est dû, aucune cotisation n'est remboursée. Les chèques sont encaissés Fin Octobre / Fin Janvier / Fin Avril.

Article 6 – Inscriptions :

Les élèves bénéficient des cours d'essai gratuits (2 maximum).

A la fin de ces essais, l'inscription doit être validée.

Pour valider une inscription, les documents suivants sont à fournir impérativement :

- Fiche d'inscription dûment remplie et signée
- Règlement intérieur signé
- Un chèque correspondant au règlement d'un trimestre ou de la totalité de l'année

Article 7 – Prévision Spectacle de fin d'année :

Un spectacle aura lieu en Juin. Engagement et assiduité dès le début de l'année, présence obligatoire des élèves aux répétitions et représentations du spectacle (dates communiquées assez tôt).

Article 8 – Photos/Vidéos :

Signer la fiche d'inscription donne l'autorisation à la Compagnie Les Faux menteurs d'exploiter les photos, images et vidéos prises au cours du spectacle, pendant les heures de cours, à des fins de communication et d'exposition.

Article 9 – Non-respect :

En cas de non-respect du règlement intérieur, l'élève peut être renvoyé(e) des cours de manière temporaire ou définitive.

SIGNATURE :